

La Maison-Dieu, 152, 1982, 175-186
Robert GANTOY

PRIÈRES AU FIL DES HEURES

REMARQUES EN MARGE D'UN LIVRE RÉCENT

Sous le titre *Prières au fil des Heures*, la Commission francophone cistercienne à qui nous devons déjà tant de compositions de qualité (une bonne centaine d'hymnes sélectionnés dans *Prière du Temps présent*) propose une ample collection d'oraisons composées directement pour les divers Offices de l'année liturgique, mais susceptibles d'autres utilisations dans le cadre de célébrations communes ou pour la prière personnelle¹.

Un tel volume mérite plus qu'une brève recension. En outre, il est une occasion de rassembler un certain nombre de réflexions sur la composition et la formulation des oraisons.

Un genre littéraire difficile

Quiconque s'y est essayé sait combien il est difficile de composer une oraison. Mais chacun a pu faire l'expérience

1. COMMISSION FRANCOPHONE CISTERCIENNE, *Prières au fil des Heures*, Paris: Centurion — Publications de Saint-André (Coll. Vivante Liturgie 99), 1982, 240 pages.

d'oraisons qui ne donnent pas satisfaction. On n'a pas toujours le loisir d'en analyser les raisons, mais on le perçoit d'emblée. Et ce qui arrive souvent avec des textes qui ont été écrits se vérifie plus fréquemment encore lorsqu'il s'agit de prières improvisées.

Par contre, quoi qu'on puisse penser et dire de leur éventuelle utilisation aujourd'hui, les anciennes oraisons latines restent des modèles inégalés de sobriété et de concision, de rythme et de cadence, pour s'en tenir aux qualités de formulation.

Ce double test rapide suffit à faire pressentir qu'une oraison requiert un certain nombre de qualités particulières, et que de là viennent sans doute les difficultés propres à ce genre de compositions.

*Un texte qui doit être compris
à la simple audition*

L'oraison n'est pas un texte lu par chacun, mais une prière dite par un seul et que tous les autres doivent saisir à la simple audition de manière à être en mesure d'exprimer leur sentiment en répondant « Amen ».

Cela détermine les exigences fondamentales de concision et de clarté, compte tenu des structures grammaticales propres à la langue.

C'est ainsi qu'en français, on ne peut se permettre de longues phrases avec, en particulier, une succession de relatives. En effet, on risque d'oublier très vite — ou de ne pas saisir facilement — à quels antécédents s'accrochent les pronoms relatifs successifs. Et le risque est d'autant plus grand que l'oraison est nécessairement dite sur un ton qui ne permet guère de faire ressortir les articulations complexes. Il en va autrement dans l'art oratoire. Certains orateurs peuvent en effet se permettre des périodes parfois très longues qui ne prêtent absolument pas à confusion, au contraire. Cela ne tient pas seulement aux qualités de la construction, mais aussi à la manière de déclamer ces périodes et dont seuls les véritables orateurs sont capables. De plus, ils recourent à des procédés dont une prière ne

s'accommode pas : ainsi, par exemple, la reprise de l'antécédent ou du sujet au début de chaque proposition et encore au début de la proposition principale qui — dans un envol oratoire — conclut la période².

La première exigence — et du même coup la première difficulté — du « genre oraison » se trouve dans la rigueur

2. On doit également remarquer que, pour rendre ces périodes, il faut un certain souffle que tous n'ont pas, et faute duquel on ne saisit pas l'articulation des propositions pourtant remarquablement construites, le sens et la force du discours. Parfois même, seul, ou presque, leur auteur peut le rendre, tant le style, le rythme, la cadence du discours sont liés au style, au rythme, à la cadence, au souffle, à la personnalité, au physique même, de l'orateur.

On trouverait maints exemples de ces périodes dans les discours d'orateurs classiques ou contemporains, et dans tous les domaines : éloquence « sacrée », politique et autre.

Citons-en au moins un :

« L'Etat, c'est l'homme à sa plus haute puissance ; c'est cette force morale qui siège à la frontière des peuples, et qui en garde le territoire, en forçant le respect des étrangers ; l'Etat, c'est la protection de tous les droits, de tous les devoirs ; c'est la justice vivante, qui, à tout moment, veille sur des millions d'hommes et fait que pas un de leurs cheveux ne tombe impunément ; l'Etat, c'est le sang qui a été versé depuis des siècles par un peuple, ce sont ses ancêtres, son histoire, des batailles gagnées et des batailles perdues ; c'est son drapeau sans taches, car alors même qu'il y en a eu, nous ne les avouons jamais, et c'est notre devoir que le drapeau national ne soit jugé que par Dieu ; l'Etat, c'est l'unité et la solidarité d'une grande famille humaine. Ah ! oui, l'Etat, c'est une chose sublime et sacrée. » (H. LACORDAIRE, Seizième conférence de N.D. de Paris, dans *Œuvres*, Paris, J. de Gigord, 1911, Tome 3, p. 299).

Par ailleurs, une construction parfaitement claire et coulante dans une langue ne l'est pas nécessairement dans une autre. On le voit bien dans cette traduction française du 18^e siècle qui calque purement et simplement l'original latin d'une oraison :

« Nous implorons humblement votre clémence infinie, Dieu éternel et tout-puissant, qu'il vous plaise par votre bonté bénir et sanctifier cette créature du sel que vous avez donnée aux hommes pour leur usage, afin qu'elle leur soit un remède pour l'âme et pour le corps de ceux qui en prendront et que tout ce qui en sera touché ou arrosé, soit exempt de toute impureté et de toutes les attaques des esprits malins ; Par Notre Seigneur Jésus-Christ. » (*L'office de la Semaine sainte et de celle de Pâques en latin et en français, selon le Missel et le Bréviaire de Rome*, Oraison pour la bénédiction de l'eau, Bruxelles, François T'Serstevens, 1770, pp. 46-47).

et la simplicité de la phrase comme de la construction grammaticale.

A certains qui composent des oraisons, il faudrait aussi rappeler l'exigence — souvent peu ou mal honorée — de la cohérence, qui doit être évidente, entre les « idées » comme entre les images. Dès lors, pas de développements compliqués ou trop subtils, pas d'accumulations ou de redites nécessaires ou utiles dans un cours, une conférence, mais qui, ici, brouillent les pistes et ne correspondent absolument pas à la dynamique propre d'une prière dite par un seul.

Il faut enfin, toujours du même point de vue, consentir un certain renoncement. Chaque oraison d'une Heure ne peut pas et ne doit pas exprimer tout ce qu'on voudrait dire dans la prière de cet instant.

Tout cela, la C.F.C. l'a non seulement compris, mais fort bien mis en œuvre. Les *Prières au fil des Heures* ne dépassent pas, en longueur, les oraisons du Missel disposées en stiques.

Mais, pour chaque Heure des divers Temps liturgiques, on propose autant d'oraisons que de jours dans la semaine (parfois même deux séries par semaine). Du coup, on a pu répartir les « thèmes » et orientations suggérées par chacune des Heures de ce Temps. De même, pour les fêtes, on dispose d'au moins quatre oraisons (Vigiles, Laudes, petites Heures, Vêpres) pour une prière chaque fois différemment qualifiée par la célébration du jour.

Voilà encore une chose à ne pas oublier : ne pas chercher à tout exprimer dans un seul texte, mais vérifier si l'ensemble des compositions disent ce qui convient ou ce qu'on souhaite.

« *Pour vous, qui suis-je ?* »

La réponse à cette question posée par Dieu et par le Christ n'est pas toujours évidente dans une oraison. Parfois même, à s'en tenir à ce qui est objectivement dit, on pourrait douter que le Dieu auquel on s'adresse est celui

des chrétiens, et que le Christ invoqué est bien celui de la foi chrétienne.

Dans les *Prières au fil des Heures*, la vérification est aisée : il suffit de voir les titres donnés à Dieu et au Christ ; ils ont été rassemblés dans une *Table*. Celle-ci permet également de constater l'exactitude théologique de l'attribution de ces divers titres.

On peut ainsi constater que 59 titres différents sont donnés à Dieu depuis « Ami des hommes » jusqu'à « Vrai bien de l'homme » en passant par « Lumière sans déclin », « Maître du monde et du temps », « Source de toute vie », etc., avec, évidemment, une prédominance de l'appellation « Père » elle-même précisée : « de Jésus Christ », « des miséricordes », « très bon », « des pauvres », « des vivants », etc.

Soixante-dix prières sont adressées au Christ auquel on attribue quatre-vingts titres différents : « Agneau », « Alpha et Omega », « Astre du matin », « Médiateur de la Nouvelle Alliance », « Pierre angulaire », « Soleil levant », etc., et bien entendu : « Fils », « Parole », « Verbe ».

Voilà encore un test auquel ceux qui composent les oraisons devraient soumettre leurs textes. Que de fois — hélas ! — on entend nommer le Père d'une manière qui ne convient en propre qu'au Fils, et inversement. Et il semble aussi qu'on oublie trop souvent que « Dieu », employé comme nom propre et non comme attribut, désigne le Père, le Fils et l'Esprit dans l'unité de la Trinité.

Il va sans dire que, dans *Prières au fil des Heures*, on sait clairement, du début à la fin de l'oraison, à qui s'adresse la prière. Et la conclusion, de son côté, loin de laisser substituer le moindre risque d'ambiguïté, accentue encore la précision de l'adresse.

Or, c'est en cela que, très fréquemment, pèchent le plus les oraisons composées ou improvisées sans suffisamment de rigueur³. Il arrive trop souvent, en effet, qu'on ne sache

3. Pour éviter cet écueil, on pourrait conseiller de s'imposer une règle stricte : toujours dire explicitement « Dieu notre Père » ou « Seigneur Jésus » plutôt que d'utiliser indifféremment « Seigneur » pour l'un ou l'autre.

pas à qui s'adresse la prière ou que cela ne soit pas assez évident. L'auteur lui-même paraît ne pas en être certain ou l'oublier en cours de route. De là ces « dérapages » qui peuvent mener loin, jusqu'à faire attribuer au Christ des « œuvres » qui appartiennent en propre au Père ou l'inverse⁴.

De même, on ne trouvera pas dans les prières composées par la C.F.C., des textes où, à force d'être embrouillés, les relations exprimées entre les trois personnes de la Trinité sont pour le moins bizarres sinon même parfois totalement aberrantes.

Mais qu'on ne se fasse pas d'illusion, cette indispensable rigueur dans l'usage des termes, des attributs, etc., ne va pas sans une vigilance de tous les instants. Les plus avisés des compositeurs ne sont pas à l'abri de toute distraction.

Et, pour le dire en passant, il ne faut pas se risquer à la légère dans la manipulation des textes. Il peut être bon, par exemple, de changer un terme ou d'introduire une incise. Mais, surtout si cette modification est bien typée, elle risque d'exiger d'autres adaptations dans la suite du texte où on l'insère. Or, il arrive qu'on ne les a pas prévues ou qu'on s'en aperçoive trop tard. On en vient alors à des incohérences ou à des non-sens. La bonne volonté et les bonnes intentions ne suffisent pas à garantir une prière qui se tient et a un sens !

L'inspiration biblique garantie de l'authenticité de la prière

La prière chrétienne tire son inspiration de la parole de Dieu écoutée, lue, méditée. Il n'y a pas lieu de justifier ici un tel principe. Qu'il suffise de rappeler que Dieu doit se

4. Un cas sans doute limite, mais pourtant authentique : une prière adressée à la Vierge Marie, mais si mal construite et comportant tellement de méandres que l'improvisateur a complètement perdu le fil de son discours au point de conclure, sans sourciller et sans s'en rendre compte : « Accorde-nous le salut par ton Fils Jésus Christ, notre Seigneur. »

révéler pour que le croyant puisse le prier, et que lui seul peut nous apprendre à prier. On peut donc affirmer qu'une prière porte en elle-même sa garantie d'authenticité quand elle est d'inspiration biblique.

Mais pour qu'elle soit telle, il n'est pas nécessaire qu'elle emprunte directement au vocabulaire de la Bible. Certes, un recours au langage biblique n'est pas exclu — au contraire — mais pas n'importe comment. Avec d'autres mots, on peut, par contre, avoir une prière manifestement et profondément d'inspiration biblique. La Bible sans la Bible en somme.

Il n'est guère possible d'énoncer comment cet enracinement se manifeste et à quelles conditions. On parlera d'un climat de la prière, des attitudes profondes qu'elle implique et exprime, de son mouvement, etc. Mais dit-on alors plus qu'en parlant tout simplement d'inspiration sans servilité ? Seuls savent composer de telles prières ceux qui ont longuement médité l'Écriture au point d'être comme imprégnés d'elle, et de s'exprimer spontanément — inconsciemment, pourrait-on dire — comme la Bible. Et c'est bien dans ce sens qu'on reconnaît l'inspiration biblique des *Prières au fil des Heures*. La Bible y est toujours présente, mais non voyante, et, dès lors, on n'a jamais la fâcheuse impression d'un langage biblique plaqué, artificiel.

Après chaque oraison, les auteurs ont indiqué une série de références bibliques auxquelles on peut se reporter. Il vaut la peine d'aller y voir. On constatera, en effet, que ces textes scripturaires sont bien sous-jacents à la prière, l'ont inspirée. Mais aucunement d'une manière servile.

Il faut d'ailleurs dire que ces mêmes auteurs n'ont pas composé les textes la Bible à la main, mais vraiment dans leur esprit, dans leur cœur. Les références bibliques ont été mises après coup, à la suggestion de l'éditeur. Et point n'a été besoin, pour le faire, d'avoir recours à une *Concordance biblique*. Peut-être a-t-il fallu se reporter à la Bible pour donner toutes références avec la dernière précision. Mais très peu de temps a été nécessaire à deux trappistines pour ajouter ce complément au manuscrit. Les textes de chaque oraison évoquaient immédiatement ceux de la

Bible, comme celle-ci avait naturellement inspiré les auteurs du texte de la prière.

L'intérêt et l'importance de ce rapport, comme par osmose, de la Bible et de la prière, n'est évidemment pas d'ordre seulement littéraire. Il met en cause l'authenticité chrétienne de la prière.

Il ne manque pas aujourd'hui d'excellentes compositions. Sans déprécier en quoi que ce soit leur indéniable valeur, on peut dire qu'elles sont souvent des prières trop exclusivement humaines.

Les *Prières au fil des Heures* sont des prières d'hommes et de femmes d'aujourd'hui, mais particulièrement imprégnées de l'Écriture et de la foi que suscite la parole de Dieu. A la manière des psaumes.

On a pu dire, à très juste titre, qu'ils sont des « cris d'hommes » qui peuvent tout exprimer de ce qui jaillit du cœur humain et de l'expérience : le doute, la révolte, l'angoisse, la peur, la détresse, la joie, l'espérance, etc. Mais ils n'en sont pas moins, au sens le plus fort, des « prières inspirées » dont l'Esprit de Dieu est l'auteur. Et c'est pour cela que les croyants de toutes les générations, même après le Christ, peuvent se les approprier, y couler leur prière.

Sans aller, bien entendu, jusqu'à les identifier aux psaumes, et sachant parfaitement qu'on ne peut les dire inspirées dans le même sens, les *Prières au fil des Heures* feront une plus grande unanimité que d'autres, et beaucoup les ponctueront d'un « Amen » d'assentiment.

Une prière actuelle et traditionnelle

Aucun lecteur ne trouvera vraiment paradoxal le rapprochement fait ici de ces deux adjectifs « actuel » et « traditionnel ». Il est en effet évident que, pour les chrétiens, l'actualité de la prière doit s'enraciner dans la tradition, comme la foi qu'elle exprime dans l'aujourd'hui des générations successives.

En dehors de cet humus, la prière ne serait qu'une fleur sauvage flétrie à peine éclose faute de racines. Toute

vérification d'authenticité — à commencer par celle qu'on doit faire soi-même — resterait hasardeuse.

Du reste, le traditionnel ne fait pas échec à la recherche d'actuel : cela paraît évident pour peu qu'on y réfléchisse. La Tradition n'est pas un passé révolu, une période dont le temps serait fixé : à quel moment ? par qui ? selon quels critères ? Elle est comme un immense cours d'eau : son débit, sa force, sa largeur ne sont pas partout et toujours identiques ; ses eaux tantôt claires, tantôt troubles charrient parfois bien des choses, s'avèrent, selon les endroits et les saisons, plus ou moins poissonneuses, et il peut arriver qu'elles disparaissent sous la terre pour ressurgir plus loin. Mais, d'un bout à l'autre et où qu'on se trouve, c'est toujours le même cours d'eau. En d'autres termes, le moment présent appartient à la Tradition.

De nouveaux courants peuvent certes apparaître, grossir et à leur tour former des fleuves comparables aux autres ou même plus importants s'ils ne se perdent pas dans les sables. Mais ils ne jailliront pas miraculeusement comme l'eau du rocher de Mériba. Souvent, ils sont même jaillissement d'eaux dérivées ou canalisées d'une ancienne rivière. Ainsi en est-il des traditions « nouvelles ».

C'est dire que, pour être traditionnelle, une prière ne doit pas sans cesse répéter les formules d'hier. Elle est à la fois traditionnelle et actuelle si, au contraire, elle exprime avec le langage et dans la mentalité d'aujourd'hui l'attitude de l'homme devant Dieu, et qu'avant on exprimait dans un autre langage qui, à ce moment-là, était lui aussi actuel.

Des *Prières au fil des Heures*, on peut dire : « Ces oraisons ne sont ni des traductions de textes anciens, ni des amalgames d'ancien et de moderne, ni une sorte de compromis entre les deux, ni du replâtrage fut-il habile. »

Les formules de conclusion

Les livres liturgiques ont retenu trois formules stéréotypées pour conclure les oraisons.

Très naturellement, ceux qui aujourd'hui composent de semblables prières s'en inspirent ou se contentent de

reprendre l'une des trois. Mais il semble souvent que cette conclusion joue, surtout ou uniquement, le rôle de signal pour indiquer qu'il faut répondre « Amen ». C'est si vrai que cet « Amen » fuse parfois en plein milieu d'une oraison dès qu'on entend dire « les siècles des siècles » ou « Jésus Christ, notre Seigneur ». Les auteurs de la C.F.C. ont su faire en sorte qu'il ne s'agisse pas là de formules stéréotypées reprises simplement par habitude.

Ainsi, par exemple, ils disent :

- « Dieu de nos pères... un peuple en marche vers la terre promise où tu demeures pour les siècles des siècles » (p. 57) ;
- « (Celui) qui te glorifie dans les siècles des siècles » (*ibid.*) ;
- « Dans la joie de t'appartenir maintenant et pour les siècles des siècles » (p. 70) ;
- « Garde-nous capables de saisir partout l'écho de ta Parole, Jésus Christ Notre Seigneur » (p. 160) ;
- « Celui qui est devenu semblable aux hommes : le Christ, notre Seigneur » (p. 183).

Ce ne sont là que quelques exemples pris au hasard. Ils montrent que, sans chercher l'originalité à tout prix, on peut conclure une oraison par « Jésus Christ, notre Seigneur » ou « les siècles des siècles » d'une manière harmonieuse et non parce qu'il le faut bien sous peine de ne pas susciter un « Amen ».

Plus souvent encore, le développement de la prière a suggéré de dire au lieu de « Par Jésus Christ », « en » ou « dans », ou « avec » lui.

Apprendre sans cesse à prier

De ce que nous venons de dire, va-t-on conclure qu'avec les *Prières au fil des Heures* on a, enfin, une collection d'oraisons parfaites ? Certainement pas. Les auteurs ne se font pas d'illusion, et ils protesteraient si on qualifiait ainsi les textes qu'ils livrent au public.

La C.F.C. remet cent fois son ouvrage sur le métier. Constituée de moines et de moniales aux sensibilités

diverses, elle soumet ses textes à une critique rigoureuse et sans complaisance. Mais vient un moment où, humblement et honnêtement, après avoir travaillé et retravaillé, les auteurs en arrivent à reconnaître : « Actuellement, nous ne pouvons pas faire mieux. »

Alors, il faut savoir se dessaisir de son travail et accepter qu'il soit livré au public du moment que des personnes autorisées l'estiment susceptible « d'enrichir le trésor euchologique » et ont exprimé le souhait de voir ces prières « utilisées largement et avec fruit par les moines et les laïcs »⁵.

Des moines et des moniales savent que, pour la prière comme pour le reste, la perfection, jamais acquise, est sans cesse à poursuivre.

Prière au fil des Heures peut certainement y aider. Les utilisateurs de cette collection d'oraisons pourront, de-ci, de-là, trouver une meilleure formulation, apporter à un texte une amélioration à laquelle les auteurs, malgré leurs innombrables relectures, n'ont pas songé, corriger même un défaut qui a échappé aux réviseurs successifs.

Tel quel, cet ensemble de prières contribuera, sans nul doute, non seulement à apprendre à prier, mais aussi à prier.

Et désormais, pour l'office comme pour d'autres célébrations, on dispose, pour la première fois, d'une ample

5. Le Père Abbé de la Trappe, dom Gérard Dubois, Président de la C.F.C., écrit dans la Présentation :

« Soumis à l'examen du Saint-Siège dès mars 1979, ces textes ont "mérité un jugement très favorable" pour leur "qualité". Nous sommes heureux de pouvoir nous appuyer sur cette garantie, bien que les Dicastères romains intéressés, ne voulant pas encourager la prolifération de nouvelles formules liturgiques, n'aient pas jugé opportun de leur conférer une approbation officielle, tout en se réjouissant de les voir "enrichir le trésor euchologique". Il nous est toutefois permis de les publier ; le souhait est même exprimé, que nous faisons nôtre, "qu'ils soient utilisés largement et avec fruit par les moines et les laïcs dans leurs prières" » (p. 8).

collection de 451 oraisons de qualité, et toutes nouvelles. Moines et moniales ne seront pas les seuls à s'en réjouir et à en bénéficier.

C'est une chance pour une vivante liturgie.

Robert GANTOY

Monastère Saint-André
Ottignies, 22 novembre 1982